

# SAINT JULIEN DE CIVRY

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 23 MARS 2018 A 20H15

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

**Présents :** Didier ROUX - Paul SAGE - Patrice MAILY - André TREMEAUD - Jean-Marie JOBARD – Serge BERTILLOT - Armand BRIGAUD - Vincent FENEON - Marion GAIN - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX

**Procurations :** Isabelle GILLES à Valérie LACROIX

Jean-Marc DURY à Didier Roux

Hubert FENEON à Paul Sage

Valérie AUPECLE à Marion Gain

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Valérie PILLOUX

**Date de convocation :** 16 mars 2018

**Date affichage :** 16 mars 2018

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 9 mars 2018, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter une délibération :

- **Retrait de la commune du groupement de commandes « groupement communauté de communes du Charolais pour l'entretien des voiries » pour les travaux d'entretien de chaussées uniquement**

**Délibérations :**

**1/ Approbation du Compte Administratif 2017, du compte de gestion du receveur et affectation du résultat du budget principal de la Commune :**

- recettes fonctionnement : 603 985.64 € (avec solde au 01 01 2017 de 216 953.07 €)
- dépenses fonctionnement : 331 121.23 €
- excédent fonctionnement : 272 864.41 €
  
- recettes investissement : 248 212.24 € (avec solde au 01 01 2017 de 12 043.21 €)
- dépenses investissement : 150 519.40 €
- excédent investissement : 97 692.84 €

- résultat de clôture de l'année 2017 excédentaire de : 370 557.25 € (avec reprise solde à N-1)

Le Maire quitte la salle pour le vote.

Les comptes administratifs et de gestion 2017 du budget principal de la commune sont approuvés par

**13 voix pour.**

**2/ Approbation du Compte Administratif 2017, du compte de gestion du receveur et affectation du résultat pour l'Assainissement :**

- recettes fonctionnement : 6 613.72 € (avec solde N-1 de 589.87 €)

- dépenses fonctionnement : 5 125.86 €
- excédent fonctionnement : 1 487.86 €
  
- recettes investissement : 3 490.91 € (avec solde N-1 de – 11 777.50 €)
- dépenses investissement : 6 075.96 €
- déficit investissement : 14 362.55 €

- résultat de clôture de l'année 2017 déficitaire de : 12 874.69 € (avec reprise solde N-1)

Le Maire quitte la salle pour le vote.

Les comptes administratifs et de gestion 2017 de l'assainissement sont approuvés

**13 voix pour.**

Les comptes détaillés peuvent être consultés en Mairie.

### **3/ Vote des taux des 3 taxes :**

Le Maire donne connaissance de l'état de notification 2018 sur la base des taux d'imposition 2017 des trois taxes (taxe habitation – foncier bâti – foncier non bâti).

Après une étude approfondie du Budget Primitif 2018, le Conseil Municipal adopte une stabilité des taux du Foncier Bâti et Foncier Non Bâti et une augmentation 0.50 point pour la Taxe d'Habitation :

\* taxe habitation : 2.50 % à 3%

\* foncier bâti : 2.50 % à 2.50 %

\* foncier non bâti : 31,35 % à 31.35 %

**12 voix pour – 1 contre – 2 abstentions**

### **4/ Proposition du budget Primitif 2018 de la Commune :**

Fonctionnement équilibré à **647342.61 €** en recettes et dépenses

Investissement équilibré à **749 874.11 €** en recettes et dépenses

**15 voix pour.**

### **5/ Proposition du Budget Primitif 2018 de l'assainissement :**

Fonctionnement équilibré à **19 117.68 €** en recettes et dépenses

Investissement équilibré à **17 716.30 €** en recettes et dépenses

**15 voix pour**

### **6 / Subventions 2018 : enveloppe totale de 8 300 euros**

Cantine Scolaire : 3 500 euros

Défi Anthony : 50 euros

Association Sportive et Culturelle Juliénoise : 500 euros

Coopérative scolaire de l'école de Saint Julien de Civry : 1050 euros

Radio cactus : 50 euros

Judo Club de Charolles : 50 euros

Programme activités culturelles de la Médiagora : 3 000 euros

Service de remplacement de Charolles : 80 euros

**15 voix pour**

### **7/ Modification temps de travail de l'agent titulaire en charge du transport scolaire :**

En raison des activités périscolaires et du manque de bénévolat pour aider, le Conseil est amené à réévaluer le nombre d'heures de l'agent communal en charge du transport scolaire et des activités.

**15 Voix pour**

**8/ Retrait de la commune du groupement de commandes « groupement communauté de communes du Charolais pour l'entretien des voiries » pour les travaux d'entretien de chaussées uniquement :**

Le maire expose au conseil municipal une proposition faite par la Communauté de Communes Le Grand Charolais pour trouver une solution aux difficultés de l'entreprise en charge du marché. Cette solution consiste à accepter de se retirer du groupement de commandes « entretien des voiries » signé avec la communauté de communes du Charolais en date du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

En effet, les membres peuvent à tout moment se retirer du groupement en adressant à l'établissement coordonnateur une lettre recommandée avec accusé de réception.

D'un point de vue financier, le membre qui se retire reste tenu à l'égard du groupement à hauteur de son engagement sur les dépenses qu'il a commandées sur le marché.

**15 Voix pour**

**Divers :**

**1/ Point sur le paiement des loyers des différents locataires :**

L'état de paiement à la mi-mars des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

**2/ Accessibilité de la mairie : point sur le chantier :**

Les travaux devront être terminés fin mai en raison d'une subvention qui deviendra caduque en juillet 2018.

**3/ Marché public du cabinet médical : compte rendu de l'ouverture des plis :**

L'ouverture de 24 plis réceptionnés en mairie, a été faite le vendredi 23 mars à partir de 10h00.

2 lots (plomberie et menuiserie) sont infructueux. Un appel d'offres sera relancé.

Le choix des entreprises se fera le vendredi 6 avril à 10h00.

**4/ Site multiservice : Aides de l'Europe :**

Un courrier sera adressé au Président du Pays Charolais pour demander des précisions sur les modalités d'attribution des subventions qui évoluent constamment et qui pourraient priver la commune de cette aide.

**5/ Avenir du café :**

Une annonce pour la recherche d'un repreneur sera mise en ligne sur différents sites courant avril. Pour les candidats intéressés, la mairie fournira un complément d'informations.

**6/ PLUI :**

Un groupe de travail de la communauté de Communes Le Grand Charolais commence d'aborder les éléments nécessaires pour le lancement du PLUI : modalités, objectifs ....

**Prochaine Réunion de Conseil Municipal :**

**Jeudi 12 avril à 20h30**